



Tribune presse Pour le Fiducee

Lundi 16 mars 2015

DR. ÉRIC HENRY, PRÉSIDENT DU SML : « LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DOIVENT SE RASSEMBLER DANS UN SEUL ET MÊME OBJECTIF »

Après la mobilisation des professionnels de santé dimanche 15 mars, le retrait de la Loi de Santé passe par un rassemblement plus large et unanime de tous les acteurs de la médecine libérale. Tel est l'appel que lance le Docteur Eric Henry, président du Syndicat des médecins libéraux et porte-parole du Mouvement pour la santé de tous sur le blog de Fiducée Gestion Privée. Opinions.

Dans un combat légitime engagé contre le projet de loi de santé de Marisol Touraine qui s'attaque aux principes fondamentaux de la médecine (la liberté, le libre choix, l'indépendance ...), comment imaginer ne pas être tous unis ? L'union fait la force, et cette union passe aujourd'hui par le rassemblement des médecins et plus largement de tous les professionnels de santé dans un seul et même objectif.

Acteurs majeurs de la démocratie sociale, les organisations syndicales confortent leurs rôles : rassembler des travailleurs et défendre leurs droits auprès des institutions en menant des négociations collectives. Juridiquement, la loi de santé, par son article premier stipule que « *la politique de santé relève de la responsabilité de l'Etat* ». Cette remise en cause du fondement même des négociations conventionnelles, appliquée dans un premier temps, aux professionnels de santé, et plus largement à l'ensemble des organisations syndicales, met à mal le système de représentation de notre démocratie, et cherche à écarter du dialogue social les professions médicales.

Il est aujourd'hui du devoir de nos syndicats de défendre ces droits, au delà de tout autre intérêt, en s'opposant massivement au projet de loi de santé de Marisol Touraine. Il en va de l'avenir du système de santé français, de ses acteurs, de ses usagers et au-delà du bon fonctionnement de notre démocratie.

La large majorité des médecins libéraux (57% selon Ifop*), au-delà de la notion simple du tiers-payant, s'est prononcée en faveur du retrait dans son intégralité de ce projet de loi.

Mais pour faire taire la gronde des représentations et briser cette unité, la démocratie a ses rouages, ses règles et ses outils : on ouvre la discussion autour de sujets divers, en groupe, en entretien privé, formel et informel, et c'est ainsi que l'on ouvre de nouveau les failles, que l'on crée des tensions, que les liens se desserrent. Les enjeux de la communication distendent encore un peu plus ces liens, chaque organisation souhaitant affirmer sa position et exister indépendamment des autres. A cela s'ajoute une échéance électorale qui produit un cocktail détonnant : on ne parle plus d'union mais de compétition des représentations syndicales. Compétition au détriment des médecins et de la défense de leurs droits.

Heureusement, la manifestation du 15 mars qui a donné à tous les professionnels de santé l'occasion d'exercer leur contre-pouvoir est venue renforcer nos convictions et redonner l'envie de continuer à défendre les valeurs qui sont chères à notre système de santé libéral : la liberté, le libre choix et l'indépendance.

J'appelle de tous mes vœux à ce que l'union de toutes les représentations syndicales, le 15 mars en est la preuve, perdure au-delà de cette journée dans l'objectif des soignants : obtenir le retrait de cette loi. Depuis 3 mois que je suis acteur de cette démocratie « *del arte* », je constate que le syndicalisme peine à faire pencher la balance, voire failli à ses devoirs en se laissant bercer par l'illusion de tenir une place importante au sein de notre démocratie. J'ai la chance d'être un « élu » passé par la case « réalité », ce qui est un véritable atout, qui je l'espère me permettra de mener le syndicalisme que je prône.

**Enquête Ifop réalisée du 20 au 27 février 2014 sur un échantillon de 402 médecins, représentatif des médecins libéraux*

Si vous souhaitez échanger sur ce sujet, le Syndicat des Médecins Libéraux se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par retour de mail ou par téléphone au 01.46.34.60.60

À propos du SML

Le SML (Syndicat des Médecins Libéraux) est le syndicat de tous les médecins, qu'ils soient à expertises particulières, spécialistes en médecine générale ou exerçant en plateau technique lourd, spécialistes cliniques ou pratiquant des expertises. Il réunit des hommes et des femmes des secteurs 1 et 2, exerçant en province ou en région parisienne. À travers ses adhérents, libéraux, l'ambition du SML est de défendre la médecine libérale.

Pour toute information complémentaire : www.lesml.org / Twitter [@LE_SML](https://twitter.com/LE_SML)

Agence Wellcom

Paula Martins / Audrey Houssais, sml@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60

SML

22, rue de Vaugelas 75015 Paris, lesml@lesml.org
Tél. : 01 53 68 01 00